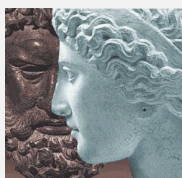


*Antigone,*

*Recherche, Conseil et Formation*

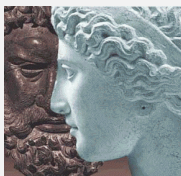


Programme de  
formation 2018



## SOMMAIRE

<b>Le billet de l'association</b>	<b>p3</b>
<b>Formatrices et formateurs</b>	<b>p4</b>
<b>Intitulé des stages :</b>	
◆ <b>Stage 1.1 : L'accompagnement socio-éducatif des enfants placés victimes d'abus sexuel</b>	<b>p6</b>
◆ <b>Stage 1.2 : Changement dans la loi de mars 2016 : Séparation familiale et maintien de la filiation</b>	<b>p7</b>
◆ <b>Stage 1.3 : Préparer un jeune placé à devenir adulte</b>	<b>p8</b>
◆ <b>Stage 1.4 : Les idées suicidaires à l'adolescence</b>	<b>p9</b>
◆ <b>Stage 1.5 : Comment faire avec les identités religieuses dans le travail avec les familles et les enfants ?</b>	<b>p10</b>
◆ <b>Stage 1.6 : Nouvelles familles et parentalité</b>	<b>p11</b>
◆ <b>Stage 2.1 : Conduites à risque à l'adolescence : anciennes et nouvelles formes</b>	<b>p12</b>
◆ <b>Stage 2.2 : Accueillir un adolescent en famille d'accueil</b>	<b>p13</b>
◆ <b>Stage 2.3 : La problématique de l'adolescent</b>	<b>p14</b>
◆ <b>Stage 3.1 : Le projet pour l'enfant</b>	<b>p15</b>
◆ <b>Stage 3.3 : Les visites médiatisées</b>	<b>p16</b>
◆ <b>Stage 3.3 : L'entretien dans le travail socioéducatif</b>	<b>p17</b>
◆ <b>Stage 3.4 : Parler de la souffrance à l'enfant</b>	<b>p18</b>
◆ <b>Analyse de la Pratique Professionnelle et supervision</b>	<b>p19</b>
◆ <b>APP pour les Assistants Familiaux</b>	<b>p20</b>
<b>La charte d'Antigone vis-à-vis des institutions :</b>	
• <b>engagements sur les stages</b>	<b>p21</b>
• <b>tarifs des formations</b>	<b>p22</b>
<b>Carte d'identité de l'association</b>	<b>p23</b>



## Le billet de l'association

Créée en 1991, Antigone Recherche, Conseil et Formation a réalisé l'essentiel de ses activités de formation à partir de 2004 principalement dans son domaine de compétence, celui de la formation continue des professionnels travaillant dans le champ de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

En partenariat avec d'autres associations, Antigone a aussi pu monter et financer trois colloques internationaux en alternance entre Paris et Rio de Janeiro (Paris 2005 : « *Enfants en danger, enfants dangereux, actes et responsabilité* » - Rio de Janeiro 2009 : « *Prévenir, éduquer, soigner ou punir, comment prendre en charge les jeunes en difficulté ?* ». Paris 2012 : « *Un adolescent rencontre un adulte ou pas ?* »).

Antigone Recherche, Conseil et Formation propose pour 2018 un nouvel ensemble de stages autour de la protection de l'enfance et de l'accueil d'enfants en familles comme en institution. avec cette plaquette et toujours les formatrices et formateurs compétents qui ont fait sa réputation auprès des institutions.

Nous avons pour cela priorisé deux angles d'approche :

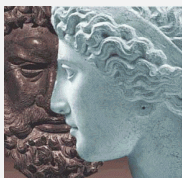
- Un nombre de stages centré autour du champ sur la protection de l'enfance.
- Un groupe de formatrices et formateurs, diplômés, ayant une longue expérience professionnelle dans les institutions, en particulier la protection de l'enfance, l'accueil institutionnel comme familial ainsi que la formation continue, analyse de pratiques et supervision.

Nous espérons que cette plaquette saura attirer votre attention et surtout permettra d'aider, avec des meilleurs outils, tous les professionnels qui travaillent dans le champ du social, de la santé et de l'éducatif autour de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

N'hésitez pas non plus à aller sur le site de l'association pour de plus amples renseignements : [www.antigone-formation.com](http://www.antigone-formation.com)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bouville', enclosed in a white rectangular box.

Le président : Jean-Marc BOUVILLE



## Formatrices et formateurs d'Antigone:

**Denise BASS :** Ex-directrice du Grape, Responsable de l'association Atelier2AF, formation de formateur, Supervision et Analyse de la Pratique Professionnelle

**Mathilde BRAUN :** Psychanalyste, médiatrice familiale, travail en CSPA sur les conduites à risque à l'adolescence, formatrice dans les domaines de l'adolescence et de la parentalité, supervision et analyse de la pratique.

**Sidney DIAMBOU :** Cadre en service d'AEMO Olga Spitzer, ancien directeur de crèche collective, formateur

**Elisabeth FRANTZ :** Psychanalyste, DU en linguistique et en formation de formateur, formatrice depuis vingt ans dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'accueil familial, nombreuses formations en APP et supervision.

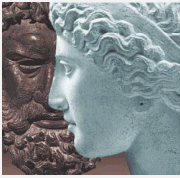
**Geneviève GILBERT** Psychanalyste, Psychologue clinicienne, expériences professionnelles à l'étranger, formatrice, spécialisée dans les questions éducatives et sociales concernant la petite enfance et l'adolescence et les problématiques transculturelles.

**Fanny HUG :** Diplôme de psychologie, Educatrice Spécialisée, travail en IME, ITEP et service AEMO, Formatrice.

**Marlène IUCKSCH** Psychologue clinicienne, psychanalyste, expérience dans les différents domaines de la protection de l'enfance, formatrice depuis 25 ans, auteure de deux ouvrages parus au Brésil (« *L'enfant-miroir, lieu de rencontre entre les parents* », « *La Baleine bleue : la tragique invitation aux adolescents, le jeu et le danger de l'utilisation d'internet et de l'augmentation des suicides* »).

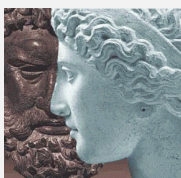
**Liliane LASSET :** Psychologue, superviseur et formatrice en protection de l'enfance, petite enfance et adolescence. Quinze années de formations continues et initiales en accueil familial. Psychologue en ITEP avec centre d'accueil familial spécialisé. Expériences : PJJ ; FJT ; prévention primaire et secondaire. Formation: clinique, psychanalyse ; conseil et formation psychosociologiques.

**Annie SERVIERE-TIMSIT:** Psychologue clinicienne, psychanalyste, travaille aussi sur les troubles du langage oral et écrit (Diplôme en linguistique et orthophoniste), travail en CMP en Seine-Saint-Denis et en libéral, formatrice.



**Danielle TOURNIE :** Psychologue clinicienne, formatrice et superviseur,. Expériences professionnelles dans le domaine du handicap, et de la protection de l'enfance. Emplois en ITEP et en structure AEMO, Animatrice d'atelier d'écriture auprès d'enfants, adolescents et adultes.

**Sandra VASQUEZ :** Psychologue clinicienne, expérience professionnelle en IME et IMPro, en milieu pénitentiaire, auprès des adultes et mineurs incarcérés , Consultations en CMP. Formatrice dans la protection de l'enfance, centrée sur l'adolescence. Formations sur la prévention du suicide en milieu pénitentiaire et sur l'accueil des personnes détenues à l'hôpital.



## **STAGE 1.1 : L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF DES ENFANTS PLACÉS VICTIMES D'ABUS SEXUEL**

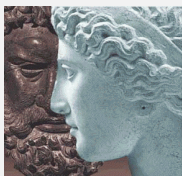
Lorsque le placement fait suite à une situation d'abus sexuel que ce soit en intra familial ou plus rarement par suite d'agression sexuelle extérieure à la famille, l'accompagnement est d'autant plus important et en même temps délicat.

La présente formation s'attache à suivre plusieurs objectifs principaux :

- Donner aux stagiaires un rappel efficace et technique sur le déroulement de la procédure judiciaire qui accompagne ce type de placement.
- Rappeler ensuite les difficultés que l'on éprouve à appréhender l'abus sexuel : c'est ce que l'on peut résumer par « apprendre à l'enfant la manière d'énoncer plutôt que dénoncer ».
- Enfin, établir un travail avec chaque stagiaire sur les différents modes d'approche et d'accompagnement de l'enfant placé.

### **Contenu :**

- Rappel de la procédure judiciaire actuelle, les changements avec la loi de 2016.
- Débattre des termes devenus courants (*maltraitant, incestuel, incestueux, abus, abusif...*) dans le lexique de la protection mais renvoyant à des relations complexes, compromettant pour l'enfant et embarrassants pour les professionnels
- Mettre en perspective les difficultés dans le traitement des situations de maltraitance et d'abus sexuels :
  - Les rouages du judiciaire (juge pour enfants, juge d'instruction, brigade de mineurs, administrateur ad hoc, experts, avocats ...).
  - Travailler sur les difficultés des intervenants dans leur fonction d'aider l'enfant et sa famille dans les différentes étapes, en particulier au moment du signalement (les discussions avec la famille, l'équipe, le réseau, la prise de position, le poids de l'écrit...).
- Travailler sur les angoisses que cela suscite (protéger l'enfant, se protéger en tant que professionnel), toutes les dimensions de l'acte de signaler, les différents aspects de la responsabilité



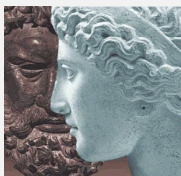
## **STAGE 1.2 :      CHANGEMENT DANS LA LOI DE MARS 2016 : SÉPARATION FAMILIALE ET MAINTIEN DE LA FILIACTION**

La loi du 14 mars 2016 propose le dialogue de deux idées centrales pour la protection de l'enfance : la prise en compte de la filiation, avec par conséquent l'exercice de l'autorité parentale et la nécessité pour les professionnels d'estimer quel est l'intérêt de l'enfant - la prise en compte de ses besoins fondamentaux et de son développement - quand le danger est avéré dans son milieu d'origine. Tout l'univers institutionnel est à la fois tenu à l'obligation d'œuvrer pour le maintien des liens entre l'enfant et ses parents et de développer et soutenir des pratiques de protection en cas de danger pour le mineur.

En même temps, dans ce processus souvent très long et difficile, le réseau institutionnel et les professionnels doivent s'efforcer de « sécuriser » le parcours de l'enfant, évitant les ruptures, l'instabilité dont nous savons qu'elles sont très préjudiciables quand elles se répètent au long de sa vie.

### **Contenus :**

- Réfléchir à la question des besoins fondamentaux de l'enfant et à la notion d'intérêt de l'enfant, selon sa situation singulière.
- Considérant les besoins de l'enfant, cela implique aussi de prendre en compte les ressources de l'environnement de l'enfant. Impliquer toutes les personnes qui comptent pour l'enfant autour du projet pour l'enfant (PPE) centré sur son intérêt.
- Comment améliorer le repérage et le suivi des situations qui d'une manière ou d'une autre le mettent en danger selon les critères de l'art 375 du Code Pénal, ou risque de danger?
- Réfléchir aux différentes situations apportées par les stagiaires et par le formateur, cherchant à reconnaître les réponses le plus adaptées à chaque cas singulier.



## **STAGE 1.3 : PRÉPARER UN ADOLESCENT PLACÉ À DEVENIR ADULTE**

Les professionnels chargés de l'accompagnement d'adolescents et des jeunes majeurs évoquent leur inquiétude sur l'avenir de cette population. Les statistiques montrent qu'environ 40% des jeunes sans domicile fixe sont issus de la protection de l'enfance. Nombreux sont ceux qui arrivent à la majorité démunis devant les nouvelles exigences de la vie adulte : s'occuper de leur vie personnelle et administrative, choisir une formation, un métier, commencer à prendre des décisions en autonome.

Comment peut-on comprendre cette réalité et la prendre en compte dans les projets à leur adresse ?

Les défis sont multiples : entendre leurs vulnérabilités psychiques, sociales, culturelles, l'absence de référents familiaux soutenant et en même temps entendre la nécessité pour eux de devenir indépendants et responsables de leurs vies d'adulte.

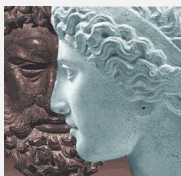
La formation propose trois volets :

- Réfléchir à l'ensemble de facteurs propres à la situation de jeunes pris en charge, s'approchant de la majorité.
- La discussion de questions théoriques sur l'adolescence et le devenir adulte.
- Réflexion à partir de situations singulières apportées par les stagiaires et par le formateur prenant en compte le contexte législatif, les préconisations de la loi 2016 et les contraintes actuelles des institutions.

### **Contenus :**

- Préparation à la sortie de prise en charge, l'entretien de pré majorité.
- La situation administrative à la majorité.
- Possibilités de liens avec leur famille dont certains ont été séparés.
- Les aspects relationnels (attachement, dépendance...) du jeune par rapport aux professionnels qui s'occupent de lui.
- Les perspectives - poursuite des études, formation, orientation professionnelle.
- Le réseau institutionnel spécialisé avec des jeunes majeurs.
- Le protocole relatif aux jeunes majeurs.
- Un accompagnement au-delà de 21 ans.
- La situation des mineurs non accompagnés (MNA).





## STAGE 1.4 : LES IDEES SUICIDAIRES A L'ADOLESCENCE

Le suicide des adolescents demeure la deuxième cause de mortalité entre 15 et 25 ans dans la plupart des pays développés. Pourquoi autant de prises de risques, d'idées morbides, de tentatives de suicide dans cette tranche d'âge ? Pourquoi autant de manifestations de mal-être, indépendamment de facteurs socio-culturels ?

Nombreux sont les changements fondamentaux à l'adolescence : les transformations du corps, les fragilités personnelles et dans l'histoire familial ainsi que la construction de son identité sexuée, l'attrance pour les risques du côté des garçons, la singularité de la fille dans ses modes de souffrances liés au corps, à son image. Nous ne pouvons pas négliger non plus le fait que beaucoup d'adolescents tombent, d'une manière ou d'une autre sous l'emprise du virtuel et des écrans, se coupant ainsi de l'univers familial, scolaire, social, cela avec des conséquences très néfastes. Beaucoup de parents peuvent ne pas se rendre compte de la gravité de la situation, ce qui a été par exemple le cas pour les adolescents embrigadés par des réseaux terroristes.

Nous proposons aux professionnels travaillant avec des adolescents de réfléchir sur ce thème actuel et grave, soit une formation pour vos équipes, sur un mode qui conviendra le mieux à votre service.

### Formateurs :

Marlène IUCKSCH

Psychologue clinicienne, psychanalyste - expérience dans la protection de l'enfance et formatrice

Jean-Marc BOUVILLE

Ex-directeur du GRAPE, professeur agrégé de Sciences Sociales

Auteurs de l'ouvrage:

*Baleine bleue*

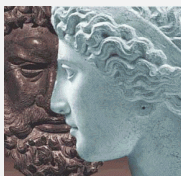
*La tragique invitation aux adolescents*

*Le jeu et le danger de l'utilisation d'internet et l'augmentation des suicides*

Baleia Azul

O Trágico Convite aos Adolescentes

O Jogo e o Perigo do uso da Internet e do Aumento dos Suicídios (Ed. Juruá, Brésil, 2017)



## **STAGE 1.5 : COMMENT FAIRE AVEC LES IDENTITÉS RELIGIEUSES DANS LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS ?**

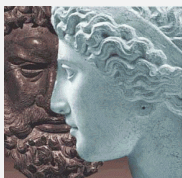
Depuis quelques années, la France, comme ses proches voisins, enregistre une grande mutation en ce qui concerne la revendication de croyances et de pratiques religieuses. Cela représente un profond contraste avec la société française où le processus de sécularisation s'est accéléré ces dernières décennies. En milieu musulman, nous assistons à une poussée des revendications identitaires religieuses et la radicalité des pratiques religieuses des jeunes inquiète les familles des différentes appartenances et milieux socio-culturels.

Les professionnels, en particulier ceux qui prennent en charge des enfants, des adolescents et leurs familles sont surpris, voire décontenancés devant ces nouveaux problèmes qui défient les compétences de tous. Comment alors répondre à ces changements ?

### **Contenu :**

Cette formation vise à réfléchir aux questions de fond que pose la montée du nouveau phénomène religieux :

- Rappel sur la laïcité française : D'où vient-elle ? Que définit-elle ? Actuellement, où en est-on ? La laïcité française pose-t-elle problème ?
- Qu'est-ce qui pose réellement problème dans cette évolution sociale ? Quelle est la part des vraies questions et des faux débats ou faux problèmes ?
- Le "besoin de croire" : les croyances religieuses, idéologiques, politiques.
- Les représentations sociales françaises sur la religion musulmane actuelle.
- Le décalage entre les règles de la laïcité et les personnes qui montrent leur croyance avec ostentation voire radicalité.
- Comment prendre en compte la complexité du décalage entre les différentes identités : Identité nationale, identités religieuses, identités idéologiques.
- Comment aider les professionnels à mieux se positionner vis à vis de ces nouvelles tendances de fond de notre société ?
- Réfléchir aux règles du bien vivre entre français de diverses origines et croyances religieuses.



## **STAGE 1.6 : NOUVELLES FAMILLES, PARENTALITE QUEL TRAVAIL A FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES ?**

Les liens qui unissent les “ nouveaux couples ” changent : baisse de mariage, hausse de divorces et des unions libres (PACS, concubinage), mariage pour tous. Les formes de filiation évoluent également avec les procréation médicalement assistées (PMA), les fratries de différents lits vivant ensemble.

Les lois sur l'autorité parentale, organisatrices des droits et responsabilités des parents changent rapidement, alors que l'enfant est venu, au fur et à mesure, à occuper le centre de la vie familiale. Les nouveaux modes de relations entre les adultes, les nouvelles formes de « faire famille » ont aussi conduit à des changements importants dans la place occupée par les parents auprès de l'enfant. Des difficultés singulières peuvent apparaître s'ils ne l'éduquent pas, tout en gardant les prérogatives de l'autorité parentale.

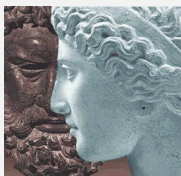
Par ailleurs :

- Les séparations et les conflits entre les parents concernant leurs enfants encombrant les tribunaux, les services spécialisés dans l'accompagnement.
- Il convient d'associer les difficultés de tous ordres rencontrées par parents en grande précarité économique et sociale ou présentant aussi des troubles mentaux graves, ceux-ci gardant toutes les prérogatives de l'autorité parentale

Dans nombre de situations, se pose la question : qui exerce les fonctions maternelle, paternelle pour l'enfant ? Qui lui fait entendre le désir qui l'accompagne dans son éducation ?

### **Contenus :**

- Bref rappel de l'évolution des lois sur l'autorité parentale – droits et responsabilités des parents.
- Réfléchir sur l'évolution de la famille, les choix amoureux des adultes et la place donnée aux enfants : les repérages éducatifs, la transmission de l'interdit d'inceste dans les familles recomposées (adultes/enfants, dans la « fausse fratrie »)
- Quel sens donner à des formules comme : “ soutenir ”, “ renforcer ”, “ rétablir ” ... la parentalité ” ?
- Comment les professionnels de la protection de l'enfance peuvent-ils réfléchir aux différences de places et de génération alors que dans la pratique, certains cas les amènent à l'urgence de l'action ?
- Comment opérer une diversité d'intervention en rapport avec la variété des situations rencontrées et leur niveau hétéroclite de gravité ?
- Que peuvent entreprendre les institutions (sociales, éducatives, médicales, juridiques et thérapeutiques) en charge de ces problèmes ?



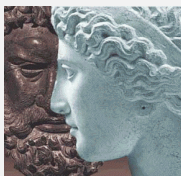
## **STAGE 2.1 : CONDUITES À RISQUE À L'ADOLESCENCE : ANCIENNES ET NOUVELLES FORMES**

Lors de l'adolescence, chaque jeune est porté à rechercher ses nouvelles possibilités, et donc ses nouvelles limites, tant sur les plans physique que psychique. Cette recherche s'accompagne souvent de prises de risques. De plus, l'adolescent réagit souvent dans l'acte beaucoup plus qu'en verbalisant et symbolisant son mal-être, ses souffrances liées aussi à son enfance. Dans certains cas, les prises de risques s'amplifient, se multiplient et se diversifient : l'adolescent s'inscrit alors dans des réels dangers.

Les professionnels s'aperçoivent que les conduites à risques prennent des formes différentes pour les garçons et les filles mais la coupure de la vie familiale et amicale, ainsi que la descolarisation est récurrente dans ces situations. Les jeux et les « défis » lancés sur les réseaux sociaux (pour les garçons) et les pratiques assez courantes comme les scarifications (pour les filles) sans compter les « cocktails » (médicaments, drogues, alcool), suscitent des vraies inquiétudes dans les familles et pour les prises en charge d'adolescents.

### **Contenu :**

- Passages à l'acte et accidents chez les adolescents.
- Lorsque finit l'enfance ; l'impact du sexuel sur l'adolescent et sa représentation du monde : la puberté et les expressions de la recherche identitaire adolescente, une quête de nouveaux modèles identificatoires ; sexualité au féminin et sexualité au masculin, les grossesses précoces et la prévention des M.S.T. ; les actes délictueux criminels.
- Les substances psychoactives, leurs rôles, leurs effets et leurs incidences : stupéfiants et substances psychoactives, représentations et définitions ; différentes modalités de consommation ; consommation contrôlée ou usage, abus, dépendance.
- « Cyberbullying, trainsurfing, balconning, chickenrailway »...autant de pratiques de défi très dangereux et dont la diffusion est réalisée par l'usage adolescent des réseaux sociaux.
- Les scarifications et les problématiques corporelles du côté des jeunes filles : anorexie et boulimie, écoute et image du corps transformé, troubles de l'identité sexuée également.
- Le choix de la descolarisation mais pas la désocialisation grâce aux réseaux sociaux.



## **STAGE 2.2      ACCOMPAGNEMENT DE L'ADOLESCENT EN FAMILLE D'ACCUEIL**

L'accueil familial pour des adolescents est souvent difficile à différents titres. Les histoires familiales douloureuses des jeunes, la confrontation à des ruptures auxquelles se rajoutent les problématiques propres à leur âge demandent une prise en charge soutenue d'une réflexion et d'un travail institutionnel important.

Pour les familles d'accueil se pose des questions de taille :

Comment faire face à l'agressivité, la violence, le vol, le mensonge, l'éveil de la sexualité, la prise de produits toxiques, les prises de risques, à des symptômes quelquefois pesants?

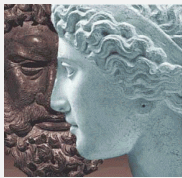
Comment soutenir les jeunes dans leurs difficultés, entendre leurs demandes, trouver des réponses adaptées, tout en reconnaissant les limites de chacun? Comment mener un bon positionnement dans chaque situation ?

Comment s'appuyer sur sa propre vie familiale tout en préservant la vie privée des accueillants ? Comment se soutenir de l'équipe du placement pour construire un entourage aidant et structurant du travail à mener avec l'adolescent, dans un partage de responsabilités ?

A partir des observations des participants, chercher à mieux comprendre l'adolescent placé et mieux saisir les effets de sa présence dans sa famille d'accueil.

### **Contenu :**

- Réfléchir aux problèmes propres à l'adolescence (de la transformation du corps, à la puberté, au remaniement psychique : le surgissement de *nouveaux* sujets).
- Approfondir les connaissances sur les difficultés liées à cet âge : l'agressivité, la violence, la confrontation à l'adulte, la nécessité de se démarquer, la toute puissance, la prise de risques, l'éveil de la sexualité les limites du partageable et de l'intime.
- Réfléchir aux réponses à apporter aussi bien dans la famille d'accueil qu'en faisant appel à des professionnels à l'extérieur.
- L'appui sur les images identificatoires à l'adolescence : la prise en compte des parents du jeune et leur rôle (même absents) et la fonction de la famille d'accueil.
- Réfléchir aux répercussions des attitudes, comportements et actes des jeunes sur les familles d'accueil et aux moyens d'en diminuer les conséquences.
- Préparer le jeune pour son indépendance, sa majorité et son départ de la famille.
- S'il faut se séparer du jeune, comment l'aider à partir sans rupture brutale de l'accueil ? Comment partager ses difficultés et avec qui : le référent, le psychologue, groupe de travail avec les assistants familiaux ?



## **STAGE 2.3 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ADOLESCENCE**

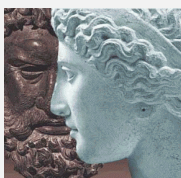
Les mouvements adolescents d'autonomisation et de séparation sont impulsés par les transformations pubertaires alors que les adultes proches (et tout particulièrement les parents) sont le plus souvent peu en position d'anticiper affectivement ce changement.

Qu'il le veuille ou non, les transformations pubertaires et le remaniement psychique afférent modifient l'inscription de l'adolescent dans son environnement. A l'orée de l'adolescence, le champ d'investigation du jeune s'élargit considérablement. Parallèlement, sa relation de dépendance à ses parents se teinte d'ambivalence et se conflictualise. Alors que ses moyens physiques et intellectuels prennent une autre ampleur, son périmètre d'action s'étend bien au-delà des possibilités de contrôle immédiates du couple parental.

Or, de par sa quête identitaire, l'adolescent recherche ses nouvelles limites, tant sur les plans physique que psychique. Cette recherche s'accompagne souvent de prises de risques. Par ailleurs, lorsqu'il est confronté à différents malaises psychiques, physiques et familiaux, l'adolescent réagit souvent dans l'acte. Dans certains cas, les prises de risques s'amplifient, se multiplient et se diversifient : l'adolescent s'inscrit alors dans des conduites à risques. Cependant, ces dernières peuvent être d'origines diverses et appeler des réponses fort différentes.

### **Contenu :**

- Puberté et sexualité ? La reconnaissance pour chaque jeune d'une identité sexuée et les difficultés qui peuvent en découler.
- La pensée et l'agir. Changements dans la demande et la reconnaissance des adultes :
- Le rapport à la mort.
- Les risques majeurs et évaluation de la gravité (différencié pour les filles et les garçons) :
- Les souffrances psychiques fréquentes à l'adolescence : décrochage de tout (école, ami(e)s, famille, de décalage horaire, la dépression, l'absence de désir, l'isolement et le mutisme, la tentative de suicide.
- Les actes plus graves : la fugue, la violence, les fréquentations inquiétantes, les déviances, les pratiques sexuelles à risque.



### STAGE 3.1 : LE PROJET POUR L'ENFANT - PPE -

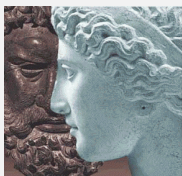
Le projet pour l'enfant s'inscrit dans l'esprit de la loi du 5 mars 2007 qui affirme la place centrale de l'enfant dans le dispositif de protection. Ces considérations primordiales en faveur de l'enfant doivent être conciliées avec les droits des parents qu'il importe de respecter tout en favorisant l'exercice. Cependant la nouvelle loi du 14 mars 2016 précise que plutôt que de parler de l'intérêt de l'enfant, il convient de « protéger l'enfant ».

En quoi alors le PPE prend-il toute sa valeur avec cette priorité ?

#### Contenu :

- la singularité du PPE par rapport aux autres documents (contrat de séjour, document individuel de prise en charge, contrat d'accueil, le projet personnel...) élaborés, notamment, dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002.
- Le projet pour l'enfant doit être un document évolutif. Toute évolution de la situation exige que le projet soit réajusté et mis à jour autant que nécessaire en y associant les parents, l'enfant et en évitant autant que possible les modifications dans l'urgence.
- Le projet pour l'enfant doit être évalué régulièrement : suivant quelle procédure ? En utilisant quelles ressources ?
- La signature du projet pour l'enfant formalise un accord - et non un contrat - sur les modalités de mise en œuvre d'actions au titre de la protection administrative ou judiciaire, entre les parents, le président du conseil général et chaque responsable d'organisme chargé de mettre en œuvre les interventions. Comment obtenir cet accord et sur quelles bases ?
- L'élaboration du référentiel en pratiquant l'interdisciplinarité.





## **STAGE 3.2 : LES VISITES MEDIATISEES**

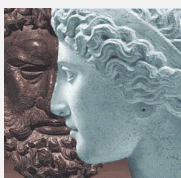
Le droit de la famille et la protection de l'enfance préconisent le « maintien du lien parent-enfant », de manière régulière et dans une perspective de retour, en cas de placement de l'enfant. Nous assistons ainsi à une augmentation de services pratiquant différentes modalités et expériences de médiation, à visées diverses et engageant des professionnels de plusieurs domaines.

Comment les services chargés de la protection de l'enfance peuvent-ils prendre en compte les besoins fondamentaux de l'enfant, sa filiation, l'attachement mutuel avec les parents et en même temps créer un espace tiers dans leurs relation ? Comment accompagner les familles en difficulté, repérer et agir, là où il y a danger pour le développement de l'enfant et pour son avenir ? Comment être dans la position du tiers permettant l'élaboration pour le parent comme pour l'enfant d'une pensée nouvelle sur leurs liens réciproques ? Comment reconnaître aussi les limites du travail de médiation ?

### **Contenu :**

- Permettre aux professionnels de repérer les enjeux et le cadre des visites médiatisées, d'un point de vue juridique, institutionnel et relationnel.
- Discuter de l'importance du tiers dans les relations parents enfants marquées par de trop grandes difficultés.
- Apprendre à clairement situer les places et les rôles de différents acteurs.
- Considérer cette visite comme un véritable outil éducatif et (dont les dimensions thérapeutiques ne sont pas négligeables), prenant en compte à la fois la dynamique de chaque famille et les moyens dont disposent les équipes.
- Permettre l'acquisition d'une méthodologie concrète pour la mise en place des visites médiatisées et la dynamique de chaque famille (apprendre avec la pratique).
- Apprendre aussi à admettre les limites du travail en visite médiatisée.





## **STAGE 3.3 : L'ENTRETIEN ET LE TRAVAILLEUR SOCIAL**

« Si tu joues au policier, ils joueront aux bandits. Si tu joues au bon Dieu, ils joueront aux diables... Si tu es toi-même, ils seront bien embêtés. » (Fernand Deligny).

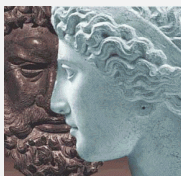
L'entretien en milieu socioéducatif est un outil de pratique courante et pourtant il doit sans cesse être adapté au fil des années car « l'autre », l'interlocuteur change et modifie ses attitudes, son discours, ses paroles en permanence au discours de l'autre, à la teneur de sa parole en fonction de sa position subjective.

Dans le travail social, éducatif, l'entretien d'aide est essentiel pour comprendre la demande de son interlocuteur et estimer de la réponse possible/impossible à y donner. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour que « l'utilisateur » comprenne sa propre démarche, ce qui guide ses attitudes et la manière dont il oriente sa vie. Dans ce dialogue avec le professionnel, la personne en face doit pouvoir entendre qu'il est aussi sujet de ce qui arrive et se reconnaître comme ayant une pensée sur sa vie.

Comment évoluer dans la technique de l'entretien tout en gardant les objectifs initiaux de l'entretien et en conservant ses fondamentaux ?

### **Contenu:**

- La préparation de l'entretien.
- Comment penser à rappeler les enjeux et le cadre de l'entretien en fonction des personnes en face du travailleur social (enfant, adolescent, parent, jeune adulte...)?
- Quelle part pour la dimension relationnelle? Il est impossible de rester dans la neutralité absolue comme de partager tout le récit de la personne en face comme si c'était le sien.
- Entendre l'autre, c'est aussi observer sans juger les postures, le non langage. Il s'agit également de dire que le message de l'autre a été entendu et écouté, pris en compte.
- L'art de poser de questions, d'éveiller la curiosité de son interlocuteur et l'amener à réfléchir de sa propre place.
- Maintenir la juste distance avec l'autre : Comment faire entre la sympathie, l'empathie?



## STAGE 3.4 : PARLER DE LA SOUFFRANCE DE L'ENFANT PARLER DE SA SOUFFRANCE A L'ENFANT

Les structures d'accueil pour des jeunes enfants, des enfants plus grands font l'expérience riche et en même temps complexe de participer de près de leurs vies et celles de leurs parents. Très nombreuses sont les situations qui font appel au « parler de », expliquer, écouter, questionner, ou dire tout simplement.

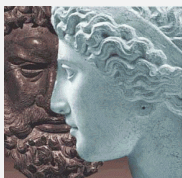
Qu'il s'agisse de parler aux enfants, aux parents, aux collègues de l'équipe ou aux partenaires extérieurs ou d'entendre ce qu'ils ont à dire, la parole est toujours un point délicat. Comment *mieux* dire les choses difficiles, au sens de chercher à se faire entendre ? En rappelant l'expérience de Françoise Dolto : comment adapter son langage aux âges de l'enfant et parler au sujet qu'il est ? Comment aborder des questions difficiles, voire « indicibles » en les humanisant par l'art du « bien dire » ?

### Contenu :

- L'enfant « parlé » par les parents, les adultes, invité à parler à son tour : à l'origine de l'acquisition du langage.
- Les manifestations du langage autre que « parlé » - l'enfant agit sa souffrance.
- L'observation, le repérage et l'analyse des situations particulières, sources d'inquiétude et souffrance pour l'enfant (les problèmes familiaux, relatifs à lui-même, les incidences pour sa vie, son avenir).
- Réfléchir aux manières de parler vrai avec l'enfant dans toutes les circonstances, même celles qui semblent indicibles (l'art du bien dire)

Cette formation s'articule sur deux versants :

- Une dimension théorique sur ce que c'est le langage, la parole vraie, la rencontre avec l'enfant par le dire et l'entendre.
- Un atelier de réflexion à partir des situations apportées par les stagiaires et le formateur, le poids sur les professionnels des « choses » douloureuses, les effets du dialogue pour les enfants.



## **ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE (APP)**

### **Analyse de la pratique et supervision (individuelle ou en groupe)**

L'analyse de la pratique a comme objectif d'amener les professionnels à verbaliser leurs doutes et leurs questions concernant les situations complexes et parfois conflictuelles qu'ils ont à traiter.

Cela leur permet :

- de prendre de la distance et de mieux appréhender les différents aspects des problèmes liés à leurs pratiques
- de dégager des pistes de réflexion et d'actions possibles pour modifier et améliorer leurs pratiques professionnelles.

L'analyse de la pratique est un outil puissant de travail psychique collectif d'une équipe sur ce qu'elle met en œuvre dans son quotidien de mission à accomplir.

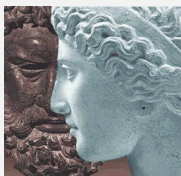
Elle permet ainsi à chaque participant de comprendre comment il est impliqué dans sa relation avec les usagers comme avec ses partenaires de travail.

Elle facilite également la prise de conscience de chacun qu'il fait partie d'une équipe, donc d'un projet global à réaliser ensemble.

L'analyse de la pratique ne doit en aucun cas être pensée comme une technique permettant de régler les questions qui ne manquent de se poser dans le cadre des relations professionnelles entre salarié et employeur, comme par exemple : manque de moyens matériel et humain, problème d'autorité et de rapport avec la hiérarchie, comment faire augmenter la productivité ou les résultats de l'institution...

Il est évident qu'une équipe mieux formée à travailler en collectif, ayant compris comment opérer dans des cas délicats va dans le même temps mieux fonctionner en termes d'objectifs de gestion. Mais cela n'est pas la visée initiale d'une APP, créée au départ comme outil de mise en parole des problèmes vécus psychiquement dans le quotidien d'une profession.

**Les groupes d'APP sont animés par des formateurs et formatrices spécialisés dans la clinique, dans le domaine socio-éducatif et dans les différents aspects de la protection de l'enfance, ayant une longue pratique de cet outil.**



## **ANALYSE DE LA PRATIQUE POUR LES ASSISTANTS FAMILIAUX**

Les assistants familiaux ont acquis la reconnaissance de leur importance avec la loi de 2005 qui leur a procuré un statut professionnel réel, avec formation au diplôme, droits sociaux, et notamment le droit à la formation continue.

Les formatrices d'Antigone ont pour beaucoup d'entre elles pratiqué des formations en direction de cette profession encore jeune et pas assez reconnue dans leur fonction sociale pourtant si importante.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire pour les assistants et assistantes familiales que les institutions mettent en place de manière régulière des possibilités concrètes afin que ces professionnelles puissent avoir un temps de formation dont la meilleure manière reste des groupes d'Analyse de la Pratique.

Pourquoi privilégier cet outil de formation ?

De par la spécificité de leur profession à savoir exercer un métier de « parent », chez soi, dans son domicile, avec sa propre famille, les assistants et assistantes familiales ont, à la fois, énormément d'éléments pratiques et théoriques à mutualiser, à se partager entre elles et également un besoin prioritaire de « sortir de leur foyer » de manière régulière pour expliquer les situations plus ou moins préoccupantes qu'elles vivent chez elles.

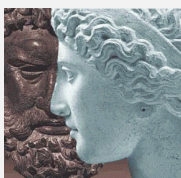
Antigone propose donc d'élaborer en liaison avec les besoins spécifiques de chaque centre de placement familial des Groupes d'Analyse de la Pratique en direction des assistants familiaux. Durant une session de 10 séances d'APP, les formatrices peuvent par exemple s'engager à traiter plus particulièrement d'une ou plusieurs questions théoriques à l'intérieur de ce cadre et en collaboration avec l'institution.



## LA CHARTE D'ANTIGONE, RECHERCHE, CONSEIL ET FORMATION VIS-À-VIS DES INSTITUTIONS

- **Antigone s'engage à fournir rapidement sur demande le contenu détaillé pour chaque formation du catalogue 2018 :**
  - A la demande de l'institution, nous envoyons une description plus complète de la formation proposée avec les contenus demi-journée par demi-journée.
- **Chaque formation fera l'objet d'un contact direct entre Antigone et le responsable de l'institution pour mettre au point la durée et le contenu précis du stage.**
  - L'équipe de direction est à votre disposition pour adapter les stages à vos demandes en termes de contenu, de date et de durée, chaque stage pouvant être modulé suivant les besoins et les contraintes de l'institution.
  - Si la demande n'est pas de la compétence d'Antigone, (hors champ de formation, manque d'outils conceptuels ou d'expérience pour le formateur pressenti), Antigone s'engage à le faire savoir rapidement et à renvoyer l'institution vers d'autres organismes de formation.
- **Pour les stages dépassant deux jours, en accord avec l'institution, Antigone rédigera et enverra un compte-rendu du stage :**
  - Contenus traités
  - Rapide compte rendu des questions discutées en cours de stage.
  - Les points positifs et négatifs du stage.
- **Pour les Analyses de la Pratique, Antigone s'engage à monter une prise de contact entre le responsable de l'institution et le formateur avant le début des séances d'APP. Antigone s'engage également à dresser le bilan au bout des séances annuelles d'APP.**

Antigone ne dispose pas de locaux professionnels pour organiser des stages « inter » à dates fixes. Elle dispose d'un espace confortable pour des mini groupes de supervision (4 à 5 personnes à Paris).



**TARIFS :** Ils sont tous TTC, et tous frais compris (y compris trajet et restauration). Nous préférons proposer une grille de prix tous frais compris ce qui devrait permettre aux institutions de gérer leurs budget formation avec plus de lisibilité.

**Coût pour une journée de formation Paris et petite couronne :**

650€ TTC pour la journée, soit 6 heures de formation en présence des stagiaires.

350€ TTC pour une demi-journée de formation, soit 3 heures de formation en présence des stagiaires.

**Coût pour une journée de formation Grand Paris et Ile de France :**

750€ TTC pour la journée, soit 6 heures de formation en présence des stagiaires.

450€ TTC pour une demi-journée de formation, soit 3 heures de formation en présence des stagiaires.

**Coût pour une journée de formation Province :**

750€ TTC pour la journée, soit 6h de formation en présence des stagiaires **sous condition de durée minimale d'un stage de 2 jours** soit 1500€ TTC.

---

**Coût pour une séance d'Analyse de la Pratique Professionnelle Paris et petite couronne :**

350€ TTC pour 3 heures en présence des professionnels.

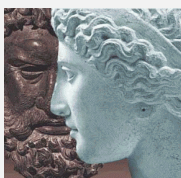
**Coût pour une séance d'Analyse de la Pratique Professionnelle Grand Paris et Ile de France :**

450€ TTC pour 3 heures en présence des professionnels.

**Coût pour une séance d'Analyse de la Pratique Professionnelle en Province :**

500€ TTC pour 3 heures en présence des professionnels.

(Tarif pouvant évoluer suivant l'accessibilité du lieu de formation depuis Paris et le nombre d'équipes en APP).



## CARTE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION ANTIGONE

Association loi 1901, inscription au BO n°0029 DU 18/07/2009 sous le n°01606

**Membres du CA :**

**Président :** Jean-Marc BOUVILLE, ex-directeur du Grape Rafef, professeur agrégé en Sciences Sociales, psychanalyste, docteur en Sciences Economiques

**Secrétaire :** Marlène IUCKSCH, psychologue clinicienne, psychanalyste, formatrice à Antigone (depuis 2003), au Rafef-Grape (depuis 2001), ex-enseignante à Saint Honoré, responsable pédagogique à l'Association Antigone. Expérience dans la protection de l'enfance (AEMO) à l'Association Olga Spitzer.

**Trésorière :** Dominique RENARD, Fonctionnaire d'Etat

**Siège social :** 20 rue de la Roquette 75011 Paris

**Téléphone :** 06 86 10 53 63 ou 06 73 47 35 42

**Courriel :** [jmbouville@gmail.com](mailto:jmbouville@gmail.com)

[marlene.iucksch@gmail.com](mailto:marlene.iucksch@gmail.com)

**Site :** [www.antigone-formation.com](http://www.antigone-formation.com)

**N° Siret:** 41910603400053

**N° Agrément**

**Organisme de formation :** 11754526775